A propos du dégrèvement des boissons

UNE LETTRE DES DEBITANTS, HOTELIERS ET RESTAURATEURS

La lettre suivente a été adressé aux parlementaires de la Chambre des Députés, représentant notre région :

Monsieur le Député,

Si nous en croyons les informations publiées par les journaux, M. le Ministre des Finances aurait l'intention, pour venir en aide à la viticulture qui paraît-il est dans le marasme, de proposer une diminution des droits divers frappant les boissons hygiéniques.

Encore que l'expérience nous ait appris à nous montrer sceptiques à l'égard des soi-disant crises viticoles, dont les intéressés savent jouer avec une maestria que les gens du Nord feraient bien d'imiter pour faire triompher leurs justes revendications actuelles, nous ne pourrions qu'applaudir à une réforme qui aurait pour résultat de contribuer, dans une certaine mesure, à l'abaissement du prix de la vie, si **toutes les boissons hygiéniques étaient traitées sur le même pied d'égalité.** Malheureusement, tout autre est la réalité.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le projet gouvernemental pour s'apercevoir qu'une fois de plus les intérêts du Nord sont méconnus et sacrifiés ; en effet alors que la diminution des droits proposés pour les vins est de 7 fr. à l'hectolitre, celle pour les bières ne serait que de 2 fr. 40 pour une bière à 4°.

Vous savez, Monsieur le Député, quelle place importante tient la bière dans l'alimentation des populations du Nord, surtout dans la classe laborieuse, et quelle était avant la guerre l'importance de sa fabrication et de son commerce qui sont loin actuellement de leur chiffre de 1914. Le Nord aussi traverse une crise de mévente, celle-là est réelle, elle a pour cause les circonstances douloureuses qu'il a subies et qui influent encore lourdement sur son activité économique.

C'est pourquoi, Monsieur le Député, nous nous associons pleinement à la protestation que vous a adressée le Syndicat des Brasseurs du Nord et qui traduit excellemment les justes revendications d'une industrie et d'un commerce menacés.

Veuillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le secrétaire général : A. GUITTE.
Le Président : A. CLAREY.

A la Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce de Lille a tenu, vendredi 3 juin, une réunion. M. Descamps, président, rendit compte de l'assemblée des présidents des Chambres de commerce qui s'est tenue à Paris, le 24 mai dernier et où un certain nombre de vœux furent adoptés.

Parmi ces vœux, signalons la baisse de la taxe d'affranchissement des factures, la suppression du règlement transactionnel entre commerçants et créanciers, la liquidation de la flotte d'Etat, contre toute nouvelle émission de billets de banque, etc.

M. Descamps donna connaissance de la décision du ministre des Finances, de renoncer à son projet de doublement de la taxe sur le chiffre d'affaires.

La Chambre de commerce se joint aux brasseurs de la région pour réclamer l'abaissement des droits de fabrication sur la bière dans la même proportion que ceux sur la circulation des vins.

M. Sthal représentera la Chambre de commerce au Congrès de la navigation intérieure, qui se tiendra à Rouen.

Enfin, un vœu fut émis pour demander que le matériel enlevé en France par les Allemands et employé en Tchéco-Slovaquie soit récupéré et restitué aux propriétaires.

La séance fut ensuite levée.

Le **CREDIT DU NORD** ouvrira, à partir du lundi 6 juin, une **nouvelle Agence, 245, rue Léon-Gambetta, à Lille.** Cette création est appelée à rendre de réels services à la clientèle importante que notre grande banque régionale possède dans cette partie si active et si commerçante de notre ville. Cette Agence est organisée pour effectuer toutes opérations de banque et de bourse et possède une salle de coffres-forts Gruson installée avec les derniers perfectionnements. 9400.

Les tarifs de distribution d'eau

Les tarifs des abonnements industriels et commerciaux de la distribution d'eau sont fixés comme suit, à partir du 1er juin 1921 : Emmerin, minimum annuel, 1.000 mc; le mètre cube, 0 fr. 70; de 1.001 à 5.000 mc, le mc., 0 fr. 60; de 5.001 à 10.000 mc, 0 fr. 50; au dessus de 10.000, le mc, 0 fr. 40. — Arbonnoise, 0 fr. 60, 0 fr.50, 0 fr. 40, 0 fr. 30.

COURS PROFESSIONNELS D'AMEUBLEMENT

La Chambre Syndicale de l'Ameublement vient de régler définitivement les horaires et le programme des cours professionnels qu'elle a mis à la disposition des apprentis et jeunes ouvriers de l'ameublement dans les baraquements de la Place Sébastopol.

Les cours fonctionnent comme suit à partir du 6 juin :

Ebénisterie. — Mardi, mercredi, jeudi vendredi, de 18 à à 20 heures. — Professeurs : MM. Lefèvre, Cauche, Debacker.

Menuiserie en sièges. — Professeur : M. Rémès.

Sculpture. — Professeur : M. Alquiez. — Mardi et jeudi de 18 à 20 h.

Technologie — Géométrie appliquée — Courbes usuelles. — Professeur : M. Lefèvre. — Dimanche de 8 à 10 h.

Tapisserie et garniture de sièges. — Professeurs : MM. Wiart et Vicart.

Ces cours ont lieu provisoirement le dimanche de 8 h. 30 à 11 h.

Conseils pratiques. — Etudes des styles. — Histoire du mobilier. — Visite des Musées et collections privées, sous la direction de MM. Wiart, Doyennette, Delmotte-Minet, Vandenbeuch-Hel, Facq, Vicart, Le Brocquy.

L'année scolaire se terminera le vendredi 29 juillet. Réouverture des Cours le jeudi 1er septembre.

Pour tous renseignements, écrire au Secrétariat de la Chambre Syndicale de l'Ameublement 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille.

PETITES NOUVELLES

NECROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Jules Defaut, fontainier, à la Ville de Lille, fils de M. Auguste Defaut, ex-conseiller municipal.

Les obsèques civiles auront lieu le 7 courant. Assemblée, 5, rue du Fresnes, à 3 h. 3/4.

INDESIRABLE. — Le service de la sûreté a mis la main au collet du sieur Auguste Mattos, 26 ans, sujet belge, manœuvre de maçon, 50, rue de Londres. Mattos est inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion.

ON LE RECLAMAIT. — Le sieur Oran Caramaton, 41 ans, sujet belge, voyageur, demeurant 7, boulevard Vauban, a été appréhendé en vertu d'un mandat d'amener délivré par le Parquet d'Arras, pour abus de confiance.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

VOL DE VELO. — Un sieur **Antoons**, camarade de M. Albert Vandeleeghe, 24 ans, chauffeur d'auto, demeurant rue des Piats, à Tourcoing, s'est enfui avec la bicyclette de son ami. Coût, 4 mois de prison par défaut.

VOL DE BLE. — Le 9 avril 1921, Louis Delplanque, âgé de 44 ans, journalier, demeurant à Cappelle, hameau du Wattines, 197, volait un sac de blé de 100 kilos au préjudice de M. Desprétz, négociant avec la complicité d'un sieur Duquesnoy.

Les deux prévenus possédant des renseignements de police favorables, le tribunal les condamne : Delplanque à un mois de prison ; Duquesnoy à quinze jours ; mais tous deux en raison de leurs bons antécédents bénéficient du sursis.

Défenseurs : MMes Gombert et F. Lefèvre.

FRAUDE A LA DOUANE. — Jean Ghyselinck, 23 ans, journalier, demeurant rue de Wagram, à Roubaix, et Alphonse Ovaere, 17 ans, manœuvre, demeurant rue des Anges, à Roubaix, sont condamnés chacun à 6 jours de prison et 500 francs d'amende, pour avoir essayé, le 12 mai 1921, au Touquet, d'introduire en France deux chiens de forte race.

La boîte aux lettres

de nos lecteurs

A PROPOS DES FETES DE LILLE

On nous écrit :

« Lillois, réjouissez-vous ! A nouveau vous aurez des fêtes à Lille ; naturellement espérons qu'il y aura nombre de réjouissances, et alors quelles joies !!

» Mais, comme dans toutes les fêtes à Lille, prenez vos précautions, il n'y en aura pas pour tout le monde.

» Vous rappelez-vous de la 43e Fête Fédérale ? Quelle fête ! Par extraordinaire, presque tout le monde en a profité, sauf... le quartier d'Esquermes. Pauvre quartier déshérité, pauvres commerçants ! Pour les impôts, même... locaux, on sait où vous habitez, de même que pour les charges supplémentaires ; mais à notre grand regret, l'ad...mi...nis...tra...tion n'a jamais su résoudre un problème difficile, celui de réjouir les habitants d'Esquermes.

» Peut-être y arriverons-nous un jour, quand, comme à Montmartre, il y aura le quartier d'Esquermes transformé en état autonome. Mais avant que cela ne se produise, nous adressons nos plus vifs remerciements aux administrations qui ont si bien veillé à nos intérêts ».

Un groupe de commerçants d'Esquermes.

EN SOUVENIR D'EUGENE JACQUET

Les habitants du quartier de Fives ont fait parvenir une pétition à la municipalité, pour que, dorénavant, la rue de la Vignette prenne le nom d'Eugène Jacquet, le héros lillois, fusillé par les boches.

La question sera étudiée et soumise à nos édiles au cours de la prochaine séance du Conseil municipal.

INAUGURATION DU MONUMENT JULES LEFEBVRE

L'inauguration du monument érigé à la mémoire de M. Jules Lefebvre, agrégé de l'Université, ancien professeur au Lycée de Lille, aura lieu le dimanche 19 juin, au cimetière de l'Est.

Réunion à la porte du cimetière, rue du Ballon, à 10 heures trois quarts.

DECORATION POSTHUME

Nous apprenons que la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur vient d'être décernée à titre posthume, à la mémoire de M. Gaston Bauduin Wibaut, sous-lieutenant au 20e Bataillon de Chasseurs, déjà décoré de la croix de guerre avec palmes et titulaires de deux citations. M. Wibaut est tombé glorieusement à Notre-Dame de Lorette, le 21 juin 1915.

LA CIRCULATION ET LES FETES DE LILLE

La Mairie nous communique l'arrêté suivant :

ARTICLE 1er. — La circulation des chevaux voitures, automobiles et autres véhicules est interdite, le 12 juin, à partir de 14 h. et jusqu'à la fin des fêtes nautiques, dans les artères ci-après dénommées :

1. Avenue de Soubise, partie comprise entre le Pont de Canteleu et le Pont de l'Hippodrome.
2. Rue Hégel, jusqu'à la limite du territoire du Lomme.
3. Quai de l'Ouest, de l'Avenue de Dunkerque au Chemin des Bois Blancs.

Il est rappelé que le tirage au sort, pour déterminer l'ordre dans lequel les Sociétés inscrites pour les différents jeux seront admises à concourir, se fera le samedi 4 juin, à 14 h., dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, sauf pour les Sociétés du Jeu de bouchon dont le tirage aura lieu à 20 h., le même jour et dans la même salle.

LES APPAREILS A SOUS

Les seuls appareils dont le fonctionnement soit toléré, en attendant que le Parlement ait définitivement statué sur cette question, sont ceux qui offrent aux joueurs comme chance de gain un jeton de consommation non rejouable, d'une valeur maximum de quinze centimes pour une mise de cinq centimes, ou d'une valeur maximum de trente centimes pour une mise de dix centimes.

De plus, les appareils à trois entrées ne doivent comporter que trois couleurs ou combinaisons différentes à l'exclusion d'une quatrième couleur ou combinaison constituant un zéro pour les tenanciers ; aucun appareil ne peut être muni de plus de trois fentes d'entrée, il ne doit y avoir que des coups « gagné » ou « perdu », les coups nuls étant interdits ; enfin, les appareils à billes ne doivent contenir qu'une seule bille non rejouable.

Tous autres appareils sont prohibés.

AVIS & COMMUNICATIONS

PHARMACIENS DE GARDE. — Dimanche 5 juin 1921 : MM. G. Bazélis, 261, rue Nationale ; Gorlier, 142, rue Léon Gambetta ; Valentin, 79, rue de Wazemmes ; Jacquié, 19, Place Richemé ; Holbeeque, 64, rue Léon Gambetta ; Fourier, 16, Place Saint-Martin ; Pesez, 16, Grand'Place ; Mayeur, 116, rue des Guinguettes (Saint-Maurice) ; Fache, 117, rue Pierre Legrand (Fives) ; Vitrant, à Canteleu ; Taillier, à La Madeleine.

L'ENLEVEMENT DES POUBELLES. — L'enlèvement des poubelles n'aura pas lieu le lundi 6 juin, en raison des Fêtes de Lille.

RAVITAILLEMENT. — A l'occasion des Fêtes communales, les locaux de ravitaillement et le dépôt de charbon seront fermés lundi prochain 6 juin.

LA CIRCULATION DURANT LA « BRADERIE FLAMANDE ». — La circulation des chevaux, voitures, tramways, automobiles, vélocipèdes et autres véhicules sera interdite rue de Paris, le lundi 6 juin, de zéro heure à douze heures, à l'occasion de la « Braderie Flamande » organisée par le Comité des «Amis de la rue de Paris» »5à

LA REOUVERTURE DES BAINS FROIDS. — La réouverture de l'Ecole de Natation de la rue d'Armentières aura lieu le 18 juin prochain.

CONCOURS POUR L'EMPLOI DE MAITRE-NAGEUR. — Un concours pour l'emploi de maître-nageur à l'Ecole de Natation aura lieu samedi 18 juin, à 8 heures du matin, à l'Ecole, rue de la Digue.

Les candidats sont invités à se faire inscrire dès maintenant au Secrétariat général de la Mairie de Lille. Le registre d'inscription sera clos le 4 juin.

Les GALERIES LILLOISES, 43 à 49, rue Nationale, 43 à 49, LILLE, acceptent en paiement les Bons d'Achats de la Reconstitution. 9361

SOCIETES DIVERSES

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES. — Cours d'Education physique et de sports. — A partir du dimanche 4 juin, les cours du Gymnase de la place Sébastopol et du Foyer de la rue des Stations, auront lieu au Champ de Mars (terrain attenant au stand de tir) pour les garçons, de 9 à 10 h. 30. Ils auront lieu au même endroit pour les filles, de 10 h. 30 à 12 h. (sauf pour le groupe Récamier qui continue dans la cour de ladite école).

Le groupe de Fives-Saint-Maurice a toujours pour siège l'Ecole Montesquieu, mais les cours auront lieu par beau temps au Stade du boulevard Carnot.

OLYMPIQUE LILLOIS. — Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire définitive, auront lieu dimanche 5 juin, à 17 heures et demie, à la « Taverne de Strasbourg », nouvelle salle au 1er étage, Grande-Place, n. 15.

ETAT-CIVIL

Naissances du 3 juin. — Maes Charlotte, rue Louvière, 65. — Patout Pierre, rue Marmora, 14. Vancoillie Joseph, rue Durnerin, 21. — Van Exe Hector, rue Thumesnil, 25. — Bastin Emile, rue Bois Blancs, 190. — Pace Monique, rue Blanche, 22. — Verbist Edmond, rue Postes, 234. — Thumerelle Roland, rue Caumartin, 101. — Dartois Marcelle, rue Boétie, 17. — Cauwel Paul, rue Concorde, 5. — Mincke Georges, rue Bouvines, 47. — Cliquennois Gaston, rue Saint-Luc, 90. — Vanelet Georgette, rue Postes, 3. — Favier Henri, rue d'Aguessau, 2.

Décès du 3 juin. — Legrain Rachel, 20 ans, épouse Aldebert, rue Mouvrant, 31. — Debruyne Suzanne, 6 ans, rue Rogations, 119. — Letellier Aline, 30 ans, célibataire, Place B. Dorez. — Stephenne Léon, 49 ans, époux Juliette Pireau, rue d'Esquermes, 95. — Cauwel Paul, 1 jour, rue Concorde, 5.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ARMENTIERES

Une Amazone

UNE MAUVAISE MERE TIRA UN COUP DE REVOLVER SUR UN DE SES VOISINS.

Dans une maison du quartier de la cité de Bas-Rang, rue de la Lys, à Armentières, vivent les nommés Frisée Maurice, 34 ans, manœuvre de maçon, et Brunel Marie, son amie, Belge, mère de trois enfants.

Dans l'après-midi, les habitants du quartier étaient mis en émoi par le bruit d'une détonation provenant de la maison Frisée. On apprit bientôt que la femme Brunel venait de tirer un coup de revolver dans la direction d'un voisin, Heyte Alfred, 43 ans, journalier, parce que ce dernier avait invité à plus d'humanité l'irascible mère, alors que pour corriger l'un de ses enfants, elle le frappait avec la dernière brutalité.

Heureusement, le projectile n'avait fait que frôler le visage de Heyte, qui se mit aussitôt à l'abri.

Quand Frisée revint et apprit ce qui venait de se passer, il entra à son tour dans une colère furieuse et menaça les quelques personnes qui assistaient à la scène, il alla jusqu'à s'emparer d'un morceau de brique et à le jeter sur l'une d'elles, M. Paul Sauvage, 48 ans, qu'il blessa grièvement à la tête.

La police étant arrivée, les Frisée-Brunel furent arrêtés. Interrogée par le commissaire de police, la mégère prétendit ne s'être servie que d'un pistolet d'enfant pour faire peur à celui qui s'occupait de ses affaires. Peu après, on retrouvait l'arme, un véritable revolver, chez une personne à laquelle la femme Brunel l'avait confiée pour égarer les investigations policières.

Frisée, maintenu en état d'arrestation, sera conduit à Lille. Sa maîtresse a été laissée en liberté provisoire en raison de ses charges de famille, mais sera poursuivie.

HAUBOURDIN

CONCERT D'ETE. — L'Harmonie Municipale d'Haubourdin donnera, le dimanche 5 juin, à 17 heures, au jardin public, son premier concert d'été. Nul doute que les habitants ne s'empressent pour aller applaudir nos musiciens.

AVIS. — L'inspection et le classement pour 1921 des chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée se fera à Haubourdin, le jeudi 9 juin 1921, à 16 heures 30, heure légale, sur la Place de la Motte et le vendredi 10 juin 1921, à 7 heures.

LA MADELEINE

FORMATION DU VELO-CLUB MADELEINOIS. — Inscription dès à présent, au siège, 205, rue de Marquette chez M. Saint-Léger Albert ou chez M. Jean-Baptiste Petit, marchand de cycles, rue Saint-Vital.

HOUPLINES

L'ECLAIRAGE DE LA VILLE

On sait qu'à la suite d'un contrat, la Société Continentale est encore tenue actuellement pour 29 ans, à pourvoir à l'éclairage de la ville, éclairage qui fait défaut et que la population attend avec impatience. Cette question a figuré à l'ordre du jour du Conseil municipal et a été étudiée.

La municipalité s'est tourné vers la Société Continentale et, par ministère d'huissier, lui a demandé l'application du contrat liant les deux parties. A cette sommation, le directeur général répondit que la Société s'occupait de la question et qu'une réponse définitive ne tarderait pas à parvenir.

Jugeant cette réponse insuffisante, le Maire demanda à la Compagnie de répondre par retour du courrier si elle était décidée à donner suite à la requête. Cette fois, aucune réponse ne parvint. C'est ainsi que, bien décidé à en finir avec cette question, le Conseil municipal se réunit à nouveau et donna pleins pouvoirs au Maire, pour exiger de la Compagnie Continentale la mise à exécution du contrat signé.

SECLIN

FUNERAILLES D'UN POILU. — Le président de l'Union des Combattants de Seclin et du canton, prie tous ses membres de vouloir bien assister aux funérailles de leur camarade, Marcel Fiévet, sergent au 5e régiment de génie, décédé à l'hôpital militaire de Bourges, le 24 janvier 1915, qui auront lieu le lundi 6 juin 1921, à dix heures. Rendez-vous à l'église de Seclin, à dix heures.

DUNKERQUE

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL ASSOCIES

UNE INITIATIVE

Une société, qui prend le nom de « Union et Travail », en réalité, une coopérative de chargement, déchargement, manutention et transport avec action de travail, se crée en ce moment. C'est un geste d'ordre social ; les promoteurs de l'entreprise, en l'espèce quelques notabilités du monde commercial de notre ville.

Le but poursuivi par la société est déterminé par les statuts actuellement rédigés avec une entière équité et conformément à la loi : c'est de « réduire au minimum les frais grevant la marchandise soit au déchargement, soit au chargement, et de contribuer ainsi par une coopération du Capital et du Travail, à mettre le port de Dunkerque en état de lutter, sinon à armes égales, tout au moins aussi avantageusement que possible avec les autres ports ».

L'objectif, disent encore les statuts, est de comprendre « toutes opérations de chargement, déchargement de navires, péniches, wagons et toutes manutention de marchandises quelconques au port de Dunkerque et tous autres ports ainsi que dans les magasins ou établissements industriels, ou dans les canaux, et généralement toutes opérations mobilières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés ».

Il semble ressortir de cette organisation nouvelle et démocratique que capitalistes et ouvriers y verront leurs droits clairement déterminés et y trouveront les avantages justes et souhaitables.

LE CAMBRIOLAGE DE GRAVELINES

Une deuxième arrestation a été opérée, celle d'un nommé Duchatelle Charlemagne, docker à Gravelines, lequel est le complice des époux Legrand, arrêtés à Roubaix, et du fils de ces derniers, Marcel Legrand, arrêté la veille, à Coudekerque-Branche.

Le fils Legrand, arrêté par le commissaire spécial Liger, assisté des inspecteurs Lefebvre, Bourdrelle et Roussel, a déclaré que le 24 avril dernier, en compagnie de Duchatelle, il avait cambriolé à Gravelines où il habitait, le magasin de confection de la demoiselle Flavigny. Les marchandises volées furent transportées à Roubaix, en auto, chez les parents de Legrand, qui les vendirent à vil prix sur le marché de Roubaix, ce qui attira l'attention de M. Liger et de ses inspecteurs.

Duchatelle déclare qu'il n'a pas pris part au vol, mais il reconnaît avoir recélé les marchandises volées, sur la demande de Legrand père et fils.

D'après l'enquête et les déclarations de Legrand fils, ce dernier et Duchatelle avaient, la même nuit, tenté de cambrioler la bijouterie Buiret, à Gravelines. Duchatelle, qui s'était introduit dans la cave, fut arrêté par une porte bardée de fer.

UN SATYRE. — La police a procédé à l'arrestation d'un nommé Jules Flobert, âgé de 24 ans, inculpé d'outrages publics à la pudeur, commis sur un garçonnet de 11 ans. Maurice V.... Le docteur Ruynet père, médecin légiste, a été commis pour examiner l'enfant.

SPORTS & JEUX

La 6me Exposition Canine au Palais Rameau

DIMANCHE ET LUNDI 5 ET 6 JUIN

Les qualités des sujets inscrits, dont plusieurs champions, ne manqueront pas d'attirer au Palais Rameau les amateurs de la gent canine, si nombreux à Lille et dans la région.

Rappelons que les opérations du jury auront lieu le dimanche matin, que l'après-midi un concert de trompes de chasse sera donné de 2 h. 30 à 5 h. 30, par des artistes de Bruxelles.

La matinée de lundi verra décerner les grands prix du président de la République, du ministre de l'Agriculture, de M. le préfet du Nord et de la municipalité lilloise.

Les lauréats de la veille seront les compétiteurs de ces distinctions.

L'après-midi, à 3 h. 30, un concours de sauts permettra de se rendre compte des hauteurs et largeurs qui pourront être franchies par des sujets spécialistes entraînés.

A 4 h. 30, une multitude de rats seront aux prises avec les meilleurs chiens ratiers de la région.

Les possesseurs de chiens ratiers peuvent se faire inscrire gratuitement au secrétariat de l'exposition, au Palais Rameau, jusqu'au lundi à midi.

Les races bergères, ayant fourni les chiens sentinelles et de liaison sur les champs de bataille, seront largement représentées, aussi nul doute que les visiteurs soient nombreux dimanche et lundi au Palais Rameau.

TIRS A L'AAC

Dimanche 5 juin : Grand tir de 13 fr. 50, avec le bienveillant concours de la municipalité ; 7 prix d'honneur, pour 450 francs ; 50 primés à 15 francs ; total : 1.200 francs.

Inscription au pied de la perche à 12 n. 30. Le tir commencera à 1 heure, pour finir à 5 h. 30. Cars C et E.

Lundi 6 juin, la Société des Francs-Tireurs de Canteleu donnera le même tir que ci-dessus et à la même heure. Car A.

CONCOURS DE BOUCHONS

Les anciens élèves de l'Ecole Vauban organisent les 5 et 6 juin, un concours de bouchons, chez Cambourian, 10, rue Lequeux. Ce concours est doté de 100 francs de prix.

La société «Les Enfants du peuple», établie chez Vecleye, dit Louis, 1, Pilet, 35, avenue de Dunkerque, organise également les mêmes jours un concours doté de 200 francs de prix.

Ces deux concours sont organisés au bénéfice des enfants pauvres de l'école laïque de Vauban.

INSTITUT DU DOCTEUR BERTRAY

GOUTTE MILITAIRE

La goutte militaire est la conséquence d'un écoulement mal soigné. On la constate surtout le matin, au réveil (avant d'avoir uriné). En urinant dans un verre, et agitant l'urine, on aperçoit alors des filaments ou des flocons. La goutte est contagieuse et peut contaminer l'épouse.

Chez l'homme, elle provoque le rétrécissement qui met la vie en danger et détermine une longue incapacité de travail. Le rétrécissement est d'autant plus traître qu'il ne fait pas souffrir, au début. Il se reconnaît à la forme du jet d'urine qui est en vrille, en tire-bouchon, aplati ou en fourche, avec des gouttes retardataires. La goutte militaire est très tenace et rebelle aux médications habituelles. Le traitement rationnel du docteur Bertray la fait disparaître en quelques jours. Le Dr. Bertray envoie gratis et franco, sous enveloppe fermée, contre un timbre de 25 centimes, son Traité explicatif sur la Goutte Militaire, le Rétrécissement, la Syphilis et l'Impuissance. Il répond gratuitement à toute lettre relative aux maladies citées plus haut, en indiquant le traitement approprié. Il consulte à son Institut, tous les jours, même dimanches et fêtes, de 10 h. à midi et de 3 h. à 7 h.

Prière d'adresser la correspondance affranchie à M. le docteur Bertray, directeur de l'Institut de Médecine de Paris, 10, rue Frochot, Paris. (Prix les plus modérés).

Théâtres, Cinémas & Concerts

THEATRE DE L'UNION

Au Théâtre de l'Union, cette semaine, nous remarquons un programme merveilleux et sans précédent. Le fer film « La Griffe du passé », grand drame nouveau et émotionnant ; « Mystéria », continue son succès ; « l'Amour fachète », drame passionnant ; les 4 attractions : « Roma » le fin diseur ; « Les Anitea » célèbres duettistes à transformations ; « les Balton's », sauteurs excentriques ; et pour terminer « Les Theos » extraordinaires équilibristes sur échelles, numéro le plus fort en son genre, tenant le public en émoi pendant 15 minutes par leurs « équilibres de la mort ».

FRATERNITE LILLOISE

Dimanche 29 mai, dans la coquette Salle du Conservatoire, avait lieu le premier concert offert gratuitement aux membres faisant partie de cette société de secours-mutuels fondée en 1834. Programme select, en tous points réussi, grâce au concours de Mlles Vander Cruyssen, la cantatrice si appréciée et Delhaye, pianiste de MM. Delhaye, basse ; Picavet ténor ; l'Original Léon, toujours si goûté et François (alias Duboudrieu) le bon auteur du Caveau Lillois.

Cette matinée était présidée par G. Delory, député-maire, entouré de M. Saint-Venant, député ; Rosier, conseiller municipal ; Ratez, directeur du Conservatoire, etc. Les invités furent reçus par le président, M. Théodore Devernay et les membres du Conseil d'Administration. Des fleurs étaient offertes aux dames par de gracieuses fillettes. Au cours de cette cérémonie Delory adressa quelques conseils à l'assistance, trouvant en son cœur d'ardent mutualiste, des termes que chacun comprit. Il engagea les sociétaires à persévérer dans cette idée d'entr'aide, nécessaire plus que jamais, pour réunir dans un même idéal tous les hommes de cœur. Il remit ensuite, au nom du Ministre la médaille de la mutualité à deux membres du bureau.

« Le Chalet » joué avec brio par Mlle Vander Cruyssen et M. Delhaye et Picavet, clôtura dignement cette belle réunion dont tous garderont un excellent souvenir.

THEATRE DE L'UNION
TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2
:: :: DIMANCHE, JEUDI et FETES :: ::
Matinées, à 2 h. 1/2 ~ Soirées, à 7 h. 1/2

Palais d'Été
:: Tous les Soirs à 8 h. 30 ::
MATINÉE A 3 H. 30 : DIMANCHES, JEUDIS ET FÊTES
MON P'TIT HOMME
OPÉRETTE NOUVELLE
Le Grand Succès Parisien
LOCATION OUVERTE AU PALAIS D'ÉTÉ

Omnia Pathé
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs. Représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), Matinée à 3 h. 1/2

CHOCOLAT IBLED

La Vie Ouvrière

Aux Employés

Le bref retour au passé que j'ai esquissé au cours de mon précédent article, doit vous aider dans vos réflexions, et si ce n'est déjà chose faite, vous amener à conclure qu'il y a nécessité absolue de vous grouper, solidement et que, seulement par ce moyen, vous obtiendrez une amélioration sensible de votre sort. Et pour bien prendre en mains la défense de vos intérêts professionnels, il est indispensable que vous ayez cette foi en l'avenir et pour avoir cette foi, il faut vous convaincre de la justesse de vos revendications. Comment y parvenir sans établir un parallèle entre la situation de vos exploiteurs que vous appelez trop modestement des employeurs, des patrons et la vôtre que vous ne connaissez que trop, hélas.

La concentration des capitaux s'opère chaque jour et la puissance anonyme des grands capitalistes ne fait que prendre de l'ampleur.

D'une part, au point de vue notional, la bourgeoisie possédante est représentée par les Loucheur, les Citroen, les Rotschild, etc.., ayant à leurs côtés une pléiade de gros actionnaires vivant grassement à ne rien faire.

D'autre part, au point de vue local, toute la lignée des gros patrons de tissages, filatures, usines métallurgiques, bazars et grands magasins, exploiteurs de plus ou moins grande envergure, qui, de plus, sont les principaux actionnaires des Banques les plus importantes de la région.

Sauf de très rares exceptions, ces gens-là ont pour la classe qui travaille le mépris le plus profond, ils décréditent les associations syndicales ouvrières, travaillent ou font travailler à leur disparition dans le but de mieux exploiter les petits besogneux. C'est ainsi que l'on constate qu'il y a lutte de classe. C'est un fait !

Après avoir poussé à la production folle, nos maîtres nous firent faire connaissance avec une crise de chômage sans précédent. Nos frères, les ouvriers, furent les premiers touchés, mais aujourd'hui, le développement de la crise aidant, des centaines de collègues se voient licenciés.

Il va y avoir afflux de main-d'œuvre, les patrons auront tout loisir de travailler à la chute rapide des taux de salaires minima que nous avons eu tant de peine d'obtenir. Il est à craindre qu'ils mettent tout en œuvre pour porter atteinte à la loi des huit heures que nous avons pu faire appliquer tant bien que mal de-ci, de là, il n'y a d'ailleurs pas de doute à ce sujet, d'autant que le conseil d'Etat, devant lequel se trouve pendant, le projet de règlement d'administration publique, ne manquera pas de sanctionner le désir de la classe patronale de bénéficier de nombreuses dérogations. Pouvoirs publics et Haut Patronat sont faits pour s'entendre, n'est-il pas vrai ?

Devant cet état de choses qu'allons-nous faire ? Certes, nous avons un idéal, mais nous sommes minorité qui avons un idéal ; nous resterions minorité si nous voulions nous contenter de ne batailler que pour lui seul et en vue de sa réalisation plus ou moins prochaine ; nous risquerions de rendre les masses victimes de notre noblesse de vue si nous ne nous occupions pas de venir en aide le plus possible à ceux qui souffrent, soit du chômage, soit des conditions mauvaises dans lesquelles ils travaillent et si nous ne mettions pas tout en œuvre pour que notre organisation serve de bouclier derrière lequel s'abriteront, plus rassurés, les multitudes d'employés salariés dont les sources de vie sont menacés d'être taries par suite de la rapacité et de l'esprit d'égoïsme de leurs adversaires de classe.

L'ordre du jour de la besogne à accomplir est imposant. Le concours du plus grand nombre est absolument nécessaire.

A. RAUX, délégué de la Fédération Nationale des Syndicats d'Employés pour la région du Nord.

Dans le Textile

A l'occasion des fêtes de Lille le bureau du syndicat sera fermé lundi 6 juin, toute la journée. Les paiements des secours seront payés à partir de mardi 7 juin, pour les usines ci-après : Lochat, Renouard, Lehembre, Wallaert, Boutry, etc...: Mercredi pour la filterie Crespel ; Jeudi, pour les isolés ; Vendredi, Cotonnières Hellemmes et Canteleu, Vandenbosch, Droulers, Leclercq, etc... Prière de se munir des certificats de chômage et de la carte confédérale 1920-1921. — Le secrétaire, A. BAUCHE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ENVIRONS. — Par suite de la crise de chômage qui sévit actuellement, cette crise étant entretenue par les gros manitous de l'industrie métallurgique, lesquels patrons se proposent d'abaisser les salaires, malgré l'intervention de M. Boutin, inspecteur du Travail, en ce qui concerne une réduction demandée sur la diminution de 0 fr. 25 de l'heure faite aux ouvriers à partir du 1er juin, comme le syndicat Patronal demeure intransigeant, nous prions les camarades de ne pas accepter de récupération pour la journée du Lundi des Fêtes de Lille et nous faisons un pressant appel auprès de tous pour assister nombreux aux réunions qui seront organisées pour la défense des salaires et le respect des 8 heures.

NOTA. — Contrairement à la note parue dans un journal local, aucun accord n'existe entre patrons et ouvriers concernant la diminution, pour mémoire aux intéressés, nous la subissons. — Le secrétaire, Th. DEVERNAY.

TRANSPORTS. — La permanence du syndicat des transports aura lieu les mardi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 5 h. et demie

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI.

SYNDICAT DES MONTEURS DE CHARPENTES EN FER. — Dimanche 5 juin, réunion pour tous les ouvriers de la Corporation, au siège du Bâtiment, rue de la Clef, 32, à 10 heures du matin.

A ALLENNES-LES-MARAIS

Il est rappelé aux camarades mineurs et similaires que la réunion syndicale aura lieu le dimanche 5 juin, à 3 heures du soir, au siège, chez Menue Louis, rue du Marais. A l'issue de la réunion une conférence sera faite par le camarade DELORME Benoit, propagandiste du Syndicat. J'espère, camarades mineurs et similaires, que vous aurez à cœur de venir tous écouter ce vaillant militant. — Le secrétaire, MENUE.

LUNDI

TRAMWAYS. — Les membres de la commission sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le lundi 6 juin 1921, à 9 heures du matin, chez Campion, 11, place du Théâtre. Ordre du jour : Questions très urgentes et on ne peut plus importantes. — Le secrétaire-adjoint, BARATTE.

MARDI

TAILLEURS ET SIMILAIRES

Mardi 7 juin, à 7 h. précises, à la « Ville de Bruxelles », assemblée générale de l'organisation toutes sections réunies. — Ordre du jour très important. Présence indispensable. — Le secrétaire, M. PORREYE.

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LILLE. — Mardi 7 juin, à 18 h. à 7 heures du soir. — Le secrétaire, E. BAILLY. 30, réunion du conseil syndical, à la Ville de Bruxelles, 19, rue du Molinel. — Le secrétaire, E. DEVERNAY.

Tribune Politique

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

WAVRIN

Réunion de la section du Parti Socialiste (S.F.I.O.) dimanche 5 juin, à 7 h. du soir, au siège social. — Ordre du jour : comptes du mois. — Le secrétaire, DEBUISSON.

GROUPEMENTS D'ACTION SOCIALE

LA LIBRE-PENSEE SOCIALISTE ET OUVRIERE

GROUPE LIGUE TESTAMENTAIRE DU FAUBOURG DE VALENCIENNES. — Les membres sont priés de se réunir le dimanche 5 juin, à 17 heures précises, au siège, chez Paul Darras, 9, rue du Faubourg-de-Valenciennes.

Ordre du jour : Secrétariat ; Compte-rendu du Congrès de Somain ; Questions diverses. — La présence de tous est indispensable.

DENTISTE G. LANGENOVE, 108, rue Manuel, Lille
Spécialité de Pose de Dents. — Réparations et transformations exécutées dans la journée. — Ressorts, Succions. — Prix réduits.

Bulletin Commercial

PARIS (Halles Centrales), 3 juin :

VIANDES. — Cours moyens : bœufs, 1/4 derrière, 1re qualité, 7.50 ; 1/4 devant 1re qualité, 3 ; bavettes, 3.20 ; c